



SMEP
de la région de Jurançon

La Lettre d'inf'eau

du SMEP de la région de Jurançon



019197



M. Michel BERNOS

Président du SMEP de la région de Jurançon
Maire de JURANÇON
et Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Pau-Béarn-Pyrénées

Édito Pour une délégation de service public performante

Produire et distribuer une eau potable conforme aux normes de qualité pour protéger la santé de tous, tel est le rôle dévolu au SMEP. Parmi les modes de gestion existants, depuis sa création en 1935, le SMEP a toujours choisi celui de **la délégation de service public (DSP)**. L'échéance fixée au 31 décembre 2020, pour l'actuelle DSP contractée en 2006, a engagé les élus du SMEP à réfléchir sur le mode de gestion le plus adapté à l'exploitation des ouvrages de production et de distribution pour les prochaines années. Plusieurs scénarios d'organisation ont été envisagés, allant d'une reprise intégrale du service en gestion directe (régie) à une gestion déléguée (gestion privée).

Après une analyse comparative minutieuse multicritères, c'est le principe de la délégation qui l'a emporté car il apparaissait correspondre le mieux aux besoins. En effet, la DSP décharge le syndicat de la gestion quotidienne, tout en bénéficiant du savoir-faire d'une entreprise qui a une obligation de résultats et de performance.

La mise en concurrence des entreprises susceptibles d'exécuter le futur contrat de DSP a été lancée et devrait se conclure à l'automne 2020. L'entreprise retenue se verra confier cette mission pour une durée de 10 ans, à compter du 1^{er} janvier 2021.



LES DONNÉES D'EXPLOITATION « 2019 » EN QUELQUES CHIFFRES :



5 865 553 m³ * d'eau potable produits
5 755 585 m³ en 2018



32 631 abonnés à fin 2019 pour près de 70 000 habitants
32 046 abonnés fin 2018



4 054 801 m³ d'eau potable consommés
4 065 192 m³ en 2018



8,3 Km de réseaux renouvelés en 2019, et un taux de renouvellement de 1,25 % sur 2015-2019

7,2 Km de réseaux renouvelés en 2018, et un taux de renouvellement de 1,19 % sur 2014-2018



100 % de conformité bactériologique et physico-chimique
Comme en 2018



69,9 % (ou 76,3 % **) de rendement de réseau de distribution
En légère diminution par rapport à 2018 (71,7 % ou 76,7 % **)



1,75 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2020 sur la base de 120 m³ d'eau consommés par an
1,74€ TTC/m³ au 1^{er} janvier 2019

* : 1 m³ = 1 mètre-cube = 1 000 Litres

** : fonction de la prise en compte ou pas des prises d'eau illicites et autres volumes sans comptage estimés par l'exploitant.

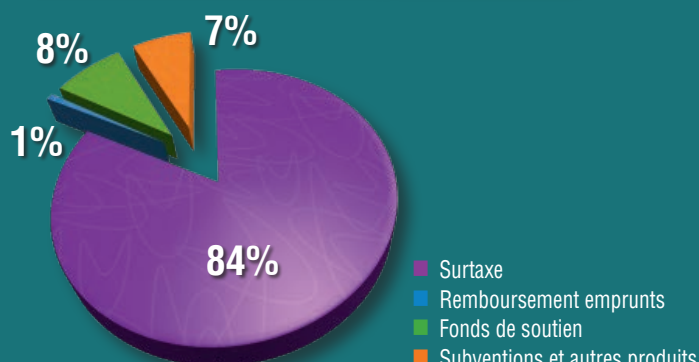
Zoom sur...

La répartition des recettes du SMEP en 2019

Les recettes du SMEP qui s'élèvent en 2019 à 3 182 179,28 € HT, proviennent majoritairement :

- De la **surtaxe appliquée aux mètre-cubes d'eau potable consommés pour 83,6%**, soit 2 661 861,00 € HT. Un point de vigilance persiste face aux volumes facturés en légère baisse ou au mieux en stagnation ;
- Du **fonds de soutien de l'Etat à hauteur de 8,4 %**, soit 266 555,21 € HT, lié à la désensibilisation du prêt ex-DEXIA en 2017 ;
- De **subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et autres produits pour 7 %**, soit 227 092,17 € HT ;
- Du **remboursement d'emprunts** contractés par certaines communes membres du SMEP, pour un peu moins de 1 %, soit 26 670,90 € HT.

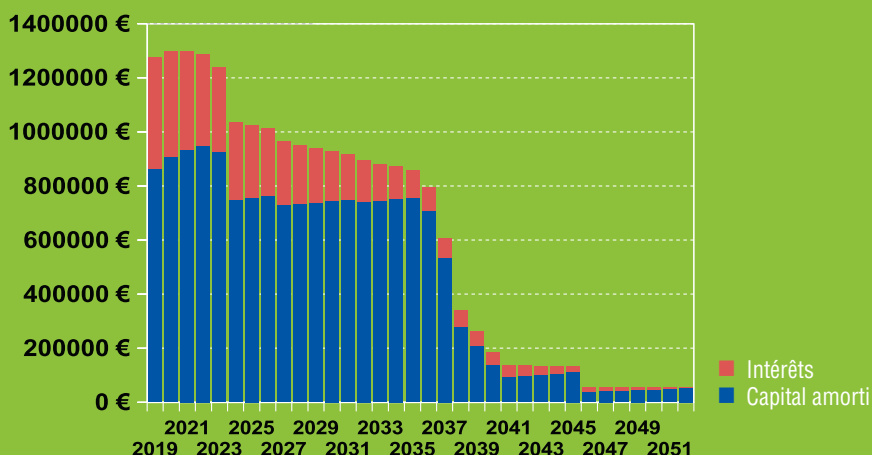
RÉPARTITION DES RECETTES DU SMEP EN 2019



Principaux indicateurs financiers de 2019, et perspectives :

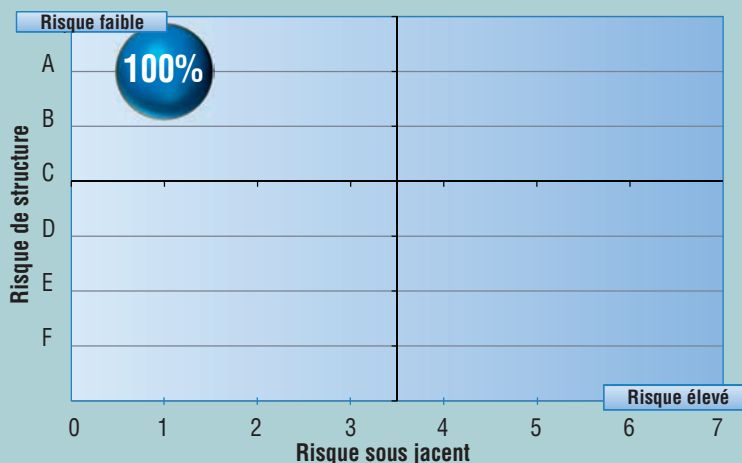
PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE DU SMEP DE LA RÉGION DE JURANÇON :

Le SMEP a consacré près de **2,6 Millions d'euros hors taxe (M€ HT)** dans le renouvellement de son réseau et de son patrimoine en 2019. Le cumul d'investissements devrait atteindre 2,8 M€ HT en 2020, pour se stabiliser par la suite entre 2,5 et 2,7 M€ HT par an. Un niveau relativement élevé, pour un Syndicat dont **95% du budget est consacré à l'investissement.**



Pour financer les travaux de 2020, le **SMEP bénéficie**, en complément de ses recettes liées à la surtaxe, **d'un nouvel emprunt de 800 000 €** contracté sur 20 ans au taux fixe et avantageux de 0,84%. Il s'ajoute aux 17 emprunts, à taux fixe, actuellement remboursés par le Syndicat, ce qui porte **l'encours de la dette à 14,5 M€**. Bien que cela puisse paraître conséquent, l'annuité cumulée du remboursement de la dette ne pèse toutefois qu'**un peu moins de 40 € par abonné et par an**. Pour preuve, **le ratio de désendettement de la dette** (qui représente le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité de la dette au regard des recettes du Syndicat) **est stabilisé autour de 7 ans**, et se situe bien en-dessous du seuil maximal de 12 ans.

UNE DETTE SAINE : 100% des emprunts classés 1A au niveau de la « Charte Gissler »



Grâce à ces bons indicateurs financiers, le SMEP est en mesure de ne pas augmenter sa surtaxe en 2020.

Pour plus d'information ou pour télécharger les Lettres d'infEAU précédentes : www.sme-p-jurancon.fr

SMEP 33 avenue Bagnell - 64 110 Jurançon, Tél : 05 59 06 45 97, Fax : 05 59 06 03 40, Courriel : contact@sme-p-jurancon.fr, Site : www.sme-p-jurancon.fr